

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :
NUMÉRO 2009-Z-87 RELATIF AU ZONAGE

AUX PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 9 avril 2024, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine a adopté le projet de règlement numéro **2009-Z-87** « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2009-Z-00, TEL QU'AMENDÉ DE FAÇON À MODIFIER LE LIBELLÉ DE L'ARTICLE 51 2^o B) 09.1, AJOUTER L'ARTICLE 240.6 ET MODIFIER L'ANNEXE A « GRILLE DES USAGES ET NORMES » AFIN DE MODIFIER LES GRILLES DES USAGES ET NORMES M-235 ET P-102 ».

Ce projet de règlement vise à :

- Ajouter l'usage caravanning au terrain de camping nature pour véhicules récréatifs d'une longueur maximale de 7,65 mètres.
- Réduire le nombre de cases de stationnement pour un usage résidentiel dans la zone M-235 :

Type d'habitation	Nombre minimum de cases	Nombre maximum de cases
Habitation multifamiliale (H3)	1,35 case par logement ⁽¹⁾	1,7 case par logement
<small>(1) : Deux cases de stationnement minimalement dédiées à l'autopartage sont exigées</small>		

2. Les zones concernées par le projet de règlement numéro 2009-Z-87 concernent les zones P-102 et M-235 :

ZONES VISÉES	ADRESSES CONCERNÉES
P-102	RécréoParc Lot 2 374 442 (Île aux Diabes) Voie Maritime du Saint-Laurent
M-235	Route 132 : adresses 6040 à 6180 Rue Léo Lots : 3 558 401, 6 271 625, 6 271 626, 6 271 627, 6 271 628, 6 271 629, 6 271 630, 6 407 979 et 6 561 056

3. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Une assemblée publique de consultation sera tenue par le conseil le **7 mai 2024 à 18h** dans la salle du conseil de l'hôtel de ville au 5465 boulevard Marie-Victorin, Ville de Sainte-Catherine.
5. Le projet de règlement peut être consulté aux Services juridiques et greffe, sis au 5465 boulevard Marie-Victorin, Sainte-Catherine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 13 h ou en consultant le site internet de la Ville, dans la section *Avis publics*.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service de l'aménagement du territoire et développement économique, au numéro (450) 632-0590 poste 5130.

Donné à Sainte-Catherine, ce 30 avril 2024



Audrey-Maude Parisien, notaire
Greffière et directrice des Services juridiques